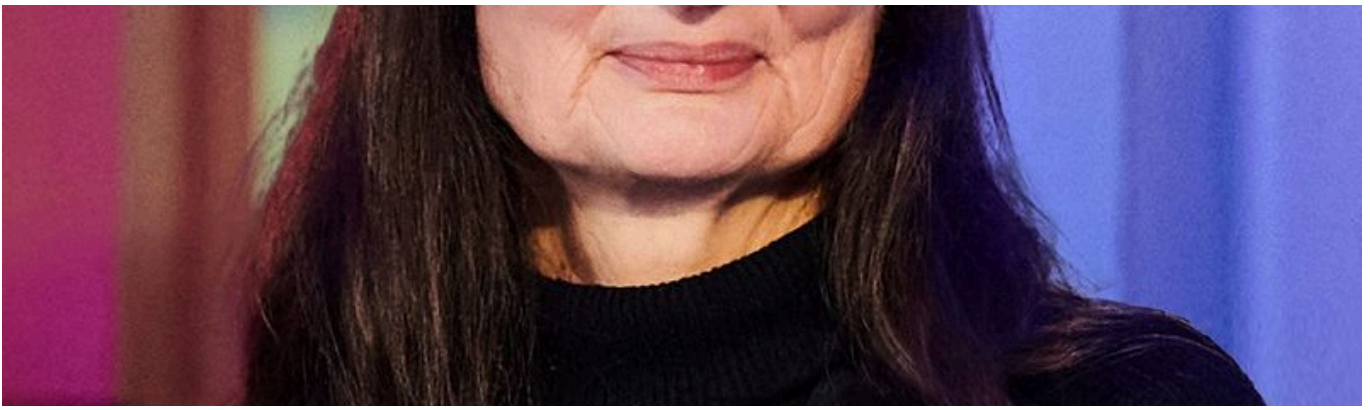


"C'est le moment idéal pour participer en tant qu'expert en matière de normes d'économie circulaire.

"C'est le moment idéal pour participer en tant qu'expert en matière de normes d'économie circulaire.

3/1/2024





Suite aux développements de la normalisation pour l'économie circulaire au niveau européen par le CEN/CENELEC, nous avons interviewé le Dr Karin Eufinger. En tant que responsable des normes et réglementations techniques chez Centexbel, elle participe au CEN/TC 473 européen et à la commission miroir belge NBN/I 323. Nous l'avons interrogée sur les besoins de ces normes, sur la manière dont elles contribueront au développement économique et sur l'impact qu'elles visent à avoir.

Pourquoi les normes ISO ne sont-elles pas purement et simplement adoptées ?

Les normes ISO sont élaborées dans un contexte international large. Elles sont donc formulées de manière générale et ne sont pas adaptées au contexte européen ou national. Pour mieux s'adapter au contexte législatif local, il est important d'étendre et d'affiner ces normes internationales dans le contexte spécifique du cadre juridique. Pensez par exemple au Green Deal européen, dont la législation et les politiques sont trop spécifiques pour être incluses dans les normes ISO. Au niveau européen et belge, cependant, ces règles peuvent être examinées.

En quoi les normes contribuent-elles à l'économie circulaire ?

Les normes favorisent la mise en place d'une approche harmonisée. Les organisations participantes fournissent des méthodes et des recommandations. C'est un moyen d'utiliser un langage commun et de clarifier ce que l'on entend exactement par le concept d'« économie circulaire » au sens large.

Quels sont les avantages de ces normes ?

Tout d'abord, certains secteurs sont déjà confrontés à une pénurie de matières premières. Celles-ci ne sont pas inépuisables. Il est donc essentiel de savoir comment réintégrer les excédents du processus de production et les produits mis au rebut (autrement dit les déchets) dans le processus de production. Si nous avons bien compris l'importance de ce changement, il reste encore beaucoup à faire avant de passer à la mise en œuvre.

Par ailleurs, comme dans le cadre d'autres évolutions, il faut s'attendre à des changements sur le marché du travail. Avec un énorme impact à la clé ; il suffit de penser au climat, aux indicateurs de santé et aux déchets. Le contenu de nombreuses fonctions va changer, mais au bout du compte, cette évolution sera source de prospérité.

Ces nouvelles normes se concentrent-elles sur certains secteurs ?

Non, l'approche ne se limite pas à l'industrie du textile ou du plastique, par exemple. L'objectif est d'inclure tout le monde dans ce changement, y compris les consommateurs. Cette prise de conscience commence à se manifester dans certains secteurs : pensez au passage de la mode rapide à la mode lente ou à la montée en puissance du mouvement du droit à la réparation. La durabilité devient une caractéristique de plus en plus importante des produits. Afin d'évaluer le coût total de ce passage à la durabilité, cette approche doit être mise en œuvre à chaque étape du processus de production et de distribution. Ce n'est qu'alors que nous pourrions réellement produire et consommer selon le principe « cradle to cradle » (du berceau au berceau).

Une date butoir a-t-elle été fixée ?

Nous n'en sommes qu'aux premières étapes de ce comité technique. Nous analysons la portée de l'approche dans notre contexte européen afin de pouvoir élaborer une approche raisonnée basée sur l'expérience pratique. À cette fin, nous attendons la publication des normes ISO, qui serviront de base.

Il est donc encore possible d'obtenir l'avis d'autres experts...

Oui, en effet. C'est même le moment idéal pour participer. Je lance donc un appel à tous ceux qui s'intéressent à l'économie circulaire et à toutes les parties prenantes qui y sont liées d'une manière ou d'une autre. Vous en tirerez deux grands avantages : vous serez les premiers à recevoir toutes les informations pertinentes et vous pourrez contribuer à l'élaboration des normes. Outre les entreprises et les organisations, les organismes gouvernementaux et les organisations de consommateurs sont également les bienvenus. Il importe, en effet, que toutes les parties prenantes soient représentées.

L'économie circulaire est votre domaine d'expertise ? La durabilité vous fascine ? Vous souhaitez participer au débat et être à l'origine de l'élaboration des normes ? [Inscrivez-vous dès maintenant](#) en qualité d'expert. Vous voulez d'abord en savoir plus sur l'approche ? Vous souhaitez faire connaissance avec le NBN et vos collègues experts ? C'est possible ; inscrivez-vous gratuitement à l'événement de [lancement de l'économie circulaire](#).

Quel est l'impact recherché ?

Nous voulons, d'une part, suivre et poursuivre les progrès de la technologie et de la connaissance, tout en améliorant le niveau de vie. Les conditions économiques doivent évidemment être réunies pour que l'exercice reste rentable. D'autre part, nous devons aller au-delà d'un scénario gagnant-perdant, car la durabilité fait désormais partie intégrante de la chaîne économique. En passant d'une vision à court terme à une vision à plus long terme, nous devons également oser envisager la situation différemment.

Peut-on s'attendre à un passage de la durabilité à la responsabilité ?

Absolument, c'est même une exigence fondamentale : il faut s'attaquer à la racine du problème. Nous avons également conscience que certaines choses nécessitent un peu plus de temps. Nous ne parviendrons pas à

changer notre processus de production ou le comportement des consommateurs du jour au lendemain ; cette évolution se fera progressivement. Les normes peuvent toutefois nous pousser dans la bonne direction.

Tags :

[Premiers pas dans l'univers des normes](#) [Informations et actualités sur le NBN](#)

[Meilleures pratiques sur le terrain](#)

Articles connexes

[Voir tous les articles →](#)



Johan Haelterman : « Les normes apportent de la stabilité en ces temps difficiles »

10/3/2023



Nouvelles règles en matière de rapports de développement durable : que devez-vous savoir ?

19/10/2023



La norme NBN ISO/IEC 27013 combine la sécurité de l'information avec l'excellence du service

3/2/2022

NBN
rue Joseph II 40
boîte 6
1000 Bruxelles
Belgique

+32 2 738 01
11
info@nbn.be

À propos du NBN

[Entreprise](#)
[Carrière](#)
[Rapports
annuels](#)
[Codes WMI](#)
[Autocollants
pour les
carburants](#)
[Contactez-
nous](#)

Ressources

[Événements et
ateliers](#)
[Formations](#)
[ISOLutions](#)
[Plate-forme
de normes
NBN](#)
[Enquête
publique](#)

Liens rapides

[Recevez notre
bulletin
d'information](#)
[Nos actualités](#)
[Pour les
autorités
publiques](#)
[Pour les PME](#)
[Pour
l'éducation](#)
[Questions
fréquemment
posées](#)